

Vœux

Cérémonies p. 4

Culture

La bibliothèque en ligne p. 6

Coopération

Un projet avec le Burkina Faso p. 8

N°57

Tinqueux

www.ville-tinqueux.fr

MAG



Intercommunalité

La communauté d'agglomération
s'agrandit



Robinetterie et accessoires La performance au quotidien



Habitat



Génie climatique



Industrie

LA RAPIDITÉ ET LA FIABILITÉ
AU SERVICE DES PROFESSIONNELS
DU GÉNIE CLIMATIQUE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'HABITAT

CGR accompagne les exploits quotidiens de professionnels exigeants. Parce que nous connaissons bien les problématiques de vos métiers, nous nous engageons à répondre à vos besoins en matière de robinetterie professionnelle.

11 000 m² de stock, 18 000 références produits, 110 conseillers répartis sur toute la France, près de 1000 nouveautés chaque année : grâce à une logistique interne rigoureuse et une expertise technique reconnue, nous offrons un service et des produits de qualité en temps et en heure.

38, av. Paul Vaillant Couturier - BP 90 - 51433 Tinquieux Cedex - France
Tél. 03 26 79 07 07 - Fax 03 26 79 07 00



CGR[®]

www.cgr-robinetterie.fr

Balourdet

PRIMEUR

Ouverture

Le lundi de 15h à 19h

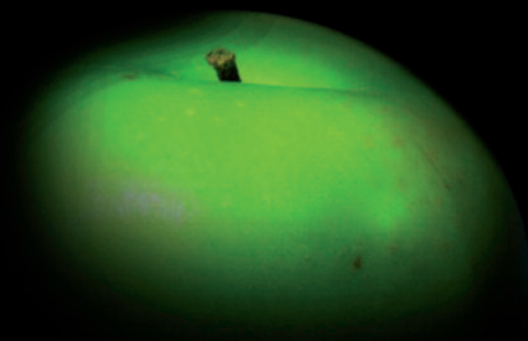
Du mardi au jeudi :

9h - 12h / 15h - 19h

Vendredi & samedi :

9h - 12h30 / 15h - 19h

www.balourdet.net



Pamplemousses,
citrons, oranges,
clémentines :
faites le plein
de vitamines !

21, avenue Sarah Bernhardt - 51430 TINQUEUX - Tél. : 03 26 47 63 93

04/05 ACTUALITÉS

- 04** Cérémonies des vœux
 - Conférence
 - Nouvelle maire enfant
 - Accueil des nouveaux habitants

- 05** Repas du personnel des écoles
 - Voyage pour les aînés
 - MDAdos
 - Vac'Sports Loisirs

06 BIBLIOTHÈQUE

- La bibliothèque en un clic
- Les animations

07 COOPÉRATION

- La jeunesse au cœur d'un projet avec le Burkina Faso

08/09 CONSEIL MUNICIPAL

- Compte-rendu des conseils d'octobre et novembre
- Tribune de l'opposition
- État civil
- Permanences des élus

10/13 DOSSIER

- La Communauté d'Agglomération s'agrandit

15/18 ASSOCIATIONS

- 15** Aquatinsong
 - Gym
 - Handball
 - Yoga
- 16** Centre culturel
 - Association Val de Muire
- 17** Tennis de table
 - Ludothèque
 - ACAT
 - Millenium bowling association
- 18** Jumelage
 - Golden Age

Édito



Le personnel de la mairie est soucieux de vous rendre le meilleur service possible. Ce début d'année doit être porteur d'un nouvel élan, d'une volonté d'engagement toujours plus forte, et j'ai rappelé aux agents l'importance de leur mission.

2013 constitue une année d'évolution pour les collectivités territoriales. Reims Métropole vient de s'agrandir en passant

de 6 à 16 communes. Tinquex disposera de 10 conseillers au sein de la nouvelle assemblée, ce qui en fera la 2^e commune la plus représentée. Les compétences de la CAR sont nombreuses et essentielles (eau et assainissement, transports...). Sachez toutefois qu'à l'heure actuelle, il n'est pas envisagé de lui transférer de nouvelles compétences.

Jean-Pierre Fortuné,
Maire, Conseiller général



Magazine municipal officiel de la Ville de Tinquex. Directeur de la Publication: Jean-Pierre Fortuné. Rédactrice en chef: Stéphanie Langlais. Conception, réalisation, impression: Hermès Communication. Rédaction: Stéphanie Langlais, Hermès Communication. Photographies: Jean-Pierre Foch, Mairie de Tinquex, DR. Couverture: © Fotolia. Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2013.

➤ Cérémonies des vœux

Temps de retrouvailles dans une ambiance chaleureuse, la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel municipal s'est déroulée le 8 janvier dernier. L'occasion pour le maire Jean-Pierre Fortuné de remercier l'ensemble des agents et de leur rappeler l'importance de leurs missions, mais aussi d'évoquer le bilan de l'année écoulée ainsi que les perspectives à l'horizon 2013.

La soirée a également été marquée par la remise d'une médaille d'honneur régionale, départementale et communale : Laurent Giot, agent au service des Espaces Verts, a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service. Le 23 janvier, lors de la cérémonie des vœux aux Corps constitués, le maire a en outre remercié les associations pour leur dynamisme et leur engagement dans la vie de la cité. ■



← Conférence "Les mères sont-elles coupables ?"

Invitée dans le cadre de la 10^e conférence organisée par le service Petite enfance, Sylviane Giampino, psychanalyste d'enfants et d'adultes, est intervenue sur le thème "Les mères sont-elles coupables ?", le 22 novembre dernier à la salle des fêtes. Devant un public de plus de 400 personnes, elle a expliqué en quoi les femmes devenant mères, souvent écartelées entre leur vie professionnelle et leur vie familiale, pouvaient se sentir fragilisées, parfois esseulées face à la difficulté de tout concilier et face, aussi, à certaines idées encore bien ancrées dans l'inconscient collectif. ■

▼ Conseil Municipal Enfant

Fanny Deramond laisse la place à une nouvelle maire enfant, Capucine Pezé, élève de CM2 à l'école Jean Moulin, élue le 6 décembre. La 1^{re} séance du nouveau Conseil Municipal Enfant a eu lieu le 10 janvier. ■



➤ Accueil des nouveaux habitants

Le 14 novembre dernier, le maire Jean-Pierre Fortuné accompagné de Jean-Pierre Béguin (adjoint en charge de l'accueil des nouveaux habitants) et des conseillers municipaux, ont reçu les Aquatintiens récemment arrivés dans notre ville lors d'une soirée conviviale en mairie. Après avoir visionné un film présentant la ville, le public a pu échanger avec les élus. Chacun est reparti avec une sacoche contenant toutes les informations pour bien vivre à Tinquex (fiches présentant les associations, guide municipal, etc.). ■



RENCONTRE

Un repas convivial réunit le maire et le personnel

Après avoir invité le personnel administratif à un repas convivial en décembre dernier, le maire Jean-Pierre Fortuné a également tenu à partager un moment avec le personnel des écoles : ATSEM, personnel d'entretien, en les recevant à leur tour, le 23 janvier dernier, à l'occasion d'un dîner dans un hôtel aquatintien.



↑ Les aînés vont découvrir la Bretagne

La Mairie et l'ANCV ont programmé un nouveau voyage pour les aînés. Il s'agira d'un séjour à Beg Meil (Finistère) du 22 au 29 juin.

De nombreuses excursions sont prévues (Quimper; Concarneau; visite d'une faïencerie; déjeuner à la Pointe du Raz), ainsi que des animations et moments de détente (tournois de pétanque ou de cartes; gym douce...). Les participants seront logés dans un village de vacances tout confort.

Infos pratiques

Les inscriptions se feront du 4 mars au 31 mai, et uniquement sur rendez-vous (pas de préinscription possible). Pièces justificatives: pièce d'identité, avis d'impôt sur le revenu 2012 (sur les revenus de l'année 2011), attestation d'assurance responsabilité civile, carte vitale et, pour les personnes imposables, un justificatif de retraite. ■

Contact: CCAS - Avenue du 29 août (Hôtel de ville); Tél.: 03 26 08 40 38

↓ Le Milieu ouvert devient MDAdos !

Une identité plus claire, un logo plus attractif: avec MDAdos, le centre de loisirs des 12 - 17 ans s'offre un coup de jeune et une nouvelle visibilité. Si le nom et le logo changent, l'esprit, lui, ne change pas!

En effet, au-delà des animations et sorties proposées, l'accent est mis sur la responsabilisation et l'implication des jeunes, qui s'investissent notamment dans le choix et l'organisation d'activités et des mini-camps. ■

Plus d'infos et inscriptions pour les vacances de février:
Marjory Chanoir (Maison des associations;
Tél.: 03 26 83 60 42).



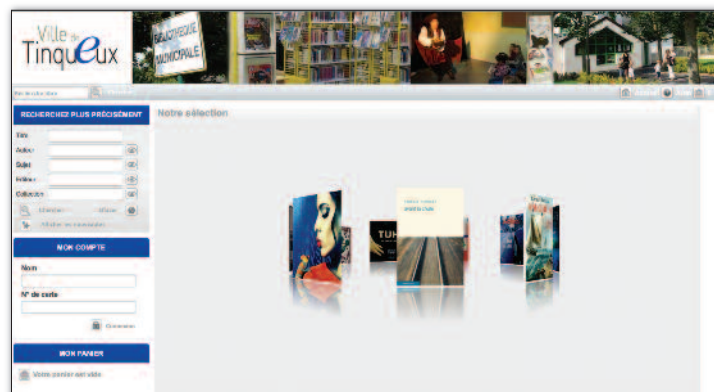
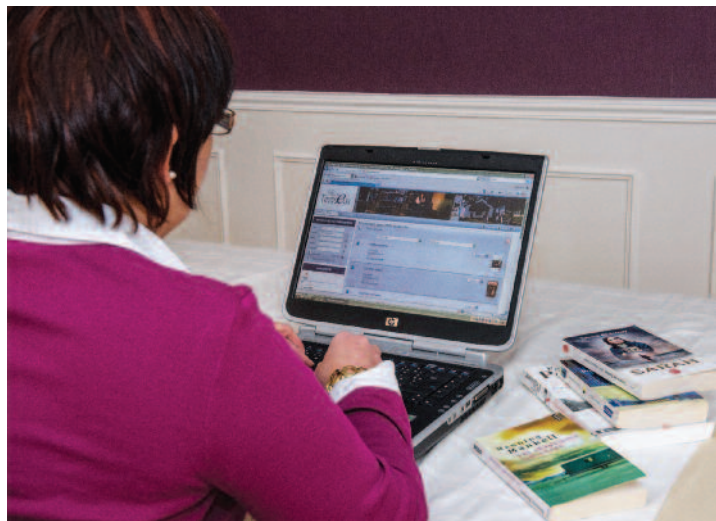
URGENT

Derniers jours pour inscrire votre enfant au Vac'Sports Loisirs!

Contact: service des Affaires scolaires
03 26 08 23 45.

Toute la bibliothèque accessible en un clic !

Vous pouvez désormais gérer depuis chez vous toute votre activité à la bibliothèque. Si vous n'êtes pas inscrit, celle-ci vient à vous puisque vous pourrez consulter la totalité des titres disponibles. En un clic, vous accédez en effet à un portail Internet dédié*. Une fois sur la page d'accueil, toutes les fonctionnalités sont immédiatement accessi-



bles: recherche dans le catalogue (livres, CD, DVD, CD-ROM) et création d'un compte lecteur. Pour créer ce dernier, seuls vos nom et numéro de carte sont requis. Ensuite, en un clic, consultez vos prêts en cours, effectuez une réservation ou prolongez votre prêt.

Par ailleurs, le portail met en avant les nouveautés disponibles (livres, DVD, CD), présentées sur un carrousel interactif en page d'accueil.

Enfin, n'oubliez pas que la bibliothèque est à l'écoute de vos suggestions! L'équipe fera tout son possible pour acquiescer vos coups de cœur. ■

* Il suffit pour cela de vous connecter sur le site de la ville: www.ville-tinquex.fr, rubrique "mes loisirs".

Les animations à la bibliothèque

L'heure des doudous

- Samedis 23 février et 23 mars à 10 h
Un bébé, un livre, une voix. Venez partager un moment privilégié autour de quelques albums et autres comptines.

Pour les enfants de 6 mois à 3 ans.



Contes

- Mercredi 20 février à 15 h
Contes gourmands et carnavalesques
- Mercredi 20 mars à 15 h
Contes des arbres et des forêts

Par Jennifer Juillet de la Compagnie Tintinnabule.

Pour les enfants à partir de 6 ans.
Sur réservation au 03 26 84 78 67.

Expositions

- Jusqu'au 28 février

"Passion chocolat"

Le chocolat, nous l'aimons tous... Mais au fait, qu'est-ce que le chocolat ? Et quelles sont ses propriétés ?



- Du 5 au 23 mars

Forêts

Une exposition pour sensibiliser sur le phénomène de la déforestation.

Expositions prêtées par la Bibliothèque Départementale de Prêt. ■



La jeunesse au cœur d'une coopération avec le Burkina Faso



La jeunesse: un axe fort de la politique conduite par la municipalité de Tinquieux mais aussi, pour le maire Jean-Pierre Fortuné, une passion. Développer des actions à l'attention des enfants, les impliquer dans des projets vecteurs de savoirs, d'une ouverture d'esprit, constituent ainsi une priorité. C'est dans cette optique que l' élu a décidé de construire un projet de partenariat avec le Burkina Faso. Un choix réfléchi, né des liens forts qu'il a tissés dans ce pays et de l'intérêt que représente, pour les jeunes, cet éclairage sur la culture africaine.

Un projet long et ambitieux

En octobre dernier, un voyage d'étude dans la commune de Zorgho (22 000 habitants), où il se rend régulièrement, lui a permis d'affiner ses orientations. *"Il s'agit d'un projet long et ambitieux"*, confie Jean-Pierre Fortuné. Au fil de rencontres et d'échanges avec les élus, directeurs d'écoles ou encore intellectuels, ainsi que par une immersion dans la société burkinabaise, l'idée d'une collaboration renforcée s'est imposée. *"Je souhaite que tous les acteurs, ici comme dans les différentes villes du Burkina où nous avons des contacts (Zorgho mais aussi Boudry - 84 000 habitants - et Mogtedo - 44 000 habitants) croisent leurs idées afin d'aboutir à un projet porteur."* Objectif: permettre aux jeunes Aquatintiens de mieux connaître ces territoires, où les problématiques n'ont rien à voir avec les nôtres.

La mise en avant des valeurs de tolérance et d'humilité

Que représente l'école dans la vie des enfants? Comment étudie-t-on? Plus largement, à quoi ressemble leur quotidien? Comment vit-on dans un pays où l'économie est presque exclusivement tournée vers l'agriculture et l'élevage, où l'organisation territoriale et sociale se définit par l'appartenance de l'individu à une ethnie et un village, où les besoins que nous, Occidentaux, estimons indispensables ne sont pas tous couverts? Quelles valeurs, quelles références (culturelles, religieuses) régissent les comportements, l'éducation et le rapport aux autres? C'est tout cela que les enfants

pourront apprendre grâce à un partage avec de jeunes Burkinabais et, plus largement, avec la population de ce pays. À la clé: un enrichissant retour sur soi, un nouveau regard sur ses propres conditions, son propre quotidien et sa manière de vivre, et la mise en avant des valeurs de tolérance et d'humilité.



Favoriser l'accès à l'eau potable

Ce projet pourrait intervenir dans le cadre des travaux du Conseil Municipal Enfant et en partenariat avec les écoles et le collège. Sa définition précise sera établie d'ici fin mars.

Il est à noter, enfin, que cette initiative a été prise en parallèle d'une action menée depuis 7 ans à Zorgho par Reims Métropole dans le cadre de sa compétence Eau et Assainissement, dont Jean-Pierre Fortuné a la charge. Actuellement dans sa 2^e phase, cette action permet notamment de mettre en place des réseaux d'eau et favoriser ainsi l'accès à l'eau potable, l'une des problématiques majeures au Burkina comme dans de nombreux pays africains. ■

Conseil municipal du 22 octobre 2012

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortuné, Maire, et a voté à l'unanimité les délibérations suivantes :

FINANCES

● Décision modificative au Budget Primitif 2012

Le conseil municipal vote la décision modificative n°2 au budget primitif 2012 pour le reversement de la taxe de séjour.

● Indemnité de budget et de conseil allouée aux comptables publics

Le conseil municipal attribue à Madame Myriam TAGNON, comptable public, une indemnité de conseil égale à 100% du montant théorique maximal.

● Subvention - association

Le conseil municipal vote une subvention pour le Comité des Fêtes dans le cadre de l'organisation de la brocante.

RESSOURCES HUMAINES

● Modification de la délibération concernant la création d'emplois saisonniers: Vac'Sport - Milieu ouvert - minis-camps - Stage Initiative Jeunes - Centre Technique Municipal suite à la modification du calendrier scolaire

Suite à la modification du calendrier des vacances scolaires, le conseil municipal a décidé de modifier la délibération n°2012-33 du 21 mai 2012 portant création d'emplois saisonniers: Vac'Sport, milieu ouvert, minis-camps, stages initiatives jeunes, Centre Technique Municipal

AFFAIRES GÉNÉRALES

● Remplacement d'un membre du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de TINQUEUX

Le conseil municipal décide d'élire Monsieur Gérard LOUVET en remplacement de Monsieur Denis RICART afin de siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

- Création d'un nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre - fixation du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire
Le conseil municipal décide de fixer le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant du nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale comme suit:

Communes	Nb de sièges	Communes	Nb de sièges	Communes	Nb de sièges
Reims	38	Villers-aux-Nœuds	1	Prunay	2
Tinqueux	11	Champfleury	2	Cernay-lès-Reims	2
Bétheny	6	Trois-Puits	1	Sillery	2
Cormontreuil	6	Taissy	2	Champigny	2
Saint-Brice Courcelles	3	Saint-Léonard	1		
Bezannes	2	Puisieux	1	Totaux	82

COMMUNICATIONS

● Communication - marchés

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des marchés qu'il a notifiés conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics.

● Communication - délégation du conseil municipal au Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions qu'il a prises en application de la délégation n°2011-89 du 19 septembre 2011. ■

ÉTAT CIVIL

Naissances

Juline et Ines DOYEN; Tino NICOLI; Léna FRANOS RAFFALDINI; Gabriel AMORY; Nergis KOULLI; Lilou COIGNET; Mathéo COLAS BAUER; Tom COUVERT; Soann DOUCET; Ilkan ATMACA; Chloé GUILLORET;

Mariages

Patrice SAUVAGE et Sylvie SACLIER; Bastien MEDINA et Elodie VUILLAUME;

Décès

Maria PINTO épouse MARTINS, 70 ans; Jean-Paul ELEKAN, 47 ans; Mario CADEDDU, 86 ans; Christianne VITTIER épouse BELLON, 86 ans; Isabelle BUTRUILLE épouse LAMBERT, 48 ans; Paulette JOUGLARD veuve LEFRANT, 88 ans; Nicole MATTLIN épouse RÉMY, 59 ans; Jérôme FONTAINE, 47 ans; Yvonne DELHALLE veuve DARCHE, 89 ans; Franchina DE FRANCO, 46 ans; Andrée COLSON épouse BALIQUE, 75 ans; Gilles GUILLOT, 52 ans; Françoise ESTENNEVIN épouse FERRIER, 77 ans;

PERMANENCES DES ÉLUS

Du 28 janvier au 3 février: M. Leboeuf

Du 4 au 10 février: M. Dorgueille

Du 11 au 17 février: M^{me} Dangin

Du 18 au 24 février: M^{me} Nocton

Du 25 février au 3 mars: M. Louvet

Du 4 au 10 mars: M. Mériot

Du 11 au 17 mars: M. Jacquemin

Du 18 au 24 mars: M. Dorgueille

Du 25 au 31 mars: M^{me} Becker

Conseil municipal du 26 novembre 2012

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortuné, Maire, et a voté à l'unanimité les délibérations suivantes :

FINANCES

- **Évaluation des transferts de charges suite à la redéfinition de l'intérêt communautaire**

Le conseil municipal adopte le rapport de la Commission Locale des Transferts de Charges du 30 août 2012 statuant sur les transferts et leurs montants.

- **Subventions - associations**

Le conseil municipal approuve le montant des subventions attribuées aux associations qui en ont fait la demande. Les dossiers ont préalablement été examinés en bureau municipal.

PETITE ENFANCE

- **Modification du règlement de la Petite Enfance - crèche et halte garderie**

Considérant qu'il convient de modifier le règlement de la Petite Enfance crèche et halte garderie pour se conformer aux dispositions et aménagements demandés par la Caisse d'Allocations Familiales, le conseil municipal approuve les termes du règlement de la Petite Enfance - crèche et halte garderie modifié.

RESSOURCES HUMAINES

- **Tableau du personnel**

Le conseil municipal approuve le tableau du personnel.

- **Maison de la Petite Enfance - création d'un emploi occasionnel**

Le conseil municipal décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint d'animation de 2^e classe pour faire face à un besoin est lié à un accroissement temporaire d'activité du 20 décembre 2012 au 31 juillet 2013 inclus.

COMMUNICATIONS

- **Communications - Présentation du rapport d'activité 2011 de REIMS MÉTROPOLE**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2011 de REIMS MÉTROPOLE. ■



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

TRIBUNE

Réforme de l'école, rythmes scolaires, que va faire notre commune ?

L'école communale est le symbole de notre organisation territoriale. Les lois de décentralisation ont réaffirmé l'importance de la commune dans l'organisation des écoles primaires. La loi précise les compétences qui lui affèrent et les dépenses dont elle a la charge en matière d'éducation nationale. La dotation globale de fonctionnement, recette essentielle du budget communal, donne les moyens aux communes de respecter leurs obligations en matière scolaire. Ce n'est donc pas une charge financière mutualisée par le biais des impôts locaux entre tous les habitants, qu'ils aient ou non des enfants. C'est l'effort de la Nation envers l'avenir que représentent ces mêmes enfants, qui est reversé aux communes, en fonction du nombre de leurs habitants (après divers calculs de péréquation). Le rôle d'un maire et du conseil municipal est donc d'organiser au mieux le fonctionnement des écoles, certes en respectant le budget mais non en cherchant des économies.

Tout le monde n'a pas la même vision de l'école, les différences culturelles, sociales, économiques se cristallisent autour de ce thème mais toutes les opinions exprimées traduisent l'importance qui doit lui être donnée. Partout l'école provoque les débats, entraîne les polémiques, implique des contradictions mais au final aboutit à des positions consensuelles, car tous les élus communaux ont en commun de se préoccuper en premier lieu de l'avenir de nos enfants. Il n'est d'ailleurs pas anodin que le développement de l'école soit concomitant de l'instauration de la démocratie. Il est dommage que dans notre commune où les élus partagent également cette préoccupa-

tion, l'école ne soit pas l'objet de tels débats, surtout quand se profile à l'horizon une réforme pouvant sérieusement modifier le fonctionnement.

En effet, fidèle à la tradition républicaine qui veut que chaque gouvernement ait une réforme de l'éducation à proposer, Vincent Peillon, notre ministre actuel met en place une refondation de l'école. Cette réforme fait suite à une importante concertation des différentes parties concernées (notamment les parents d'élèves et les syndicats enseignants mais également les milieux socio-économiques), ce qui explique le délai avant son examen au Parlement. La loi qui en résultera sera surtout un rappel de grands principes généraux et de leurs méthodes de mise en œuvre. Elle ne pose pas en soi de problèmes pour les communes. Il n'en va pas de même du décret devant l'accompagner concernant les rythmes scolaires.

En effet, en cette année qui démarre, les enfants sont retournés à l'école en bénéficiant encore d'une journée de repos le mercredi. La réforme annoncée des rythmes scolaires devrait la leur supprimer dès l'an prochain pour les communes l'ayant choisi, en 2014 pour les autres. Cette décision est importante pour la commune car cette suppression engendre des coûts supplémentaires, notamment pour la mise en place d'activités périscolaires, et une réorganisation des services. Elle l'est aussi pour les associations sportives ou culturelles qui doivent repenser leurs programmes. Les activités hors temps scolaire devront être reprogrammées sur les fins d'après-midi et principalement le mercredi après-midi, la fatigue des enfants pouvant également diminuer le nombre de ceux qui

s'y inscrivent. L'application non uniforme de la mesure à l'échelle de l'agglomération ou du département posera également des problèmes aux familles recomposées et d'une manière générale à toutes celles qui se sont organisées en tenant compte de la coupure du mercredi. Les problèmes posés par cette réforme sont nombreux (absence de réel étalement des enseignements sur l'année et de fait accroissement hebdomadaire d'une activité scolaire et périscolaire et surtout suppression du jour de repos nécessaire aux enfants les plus jeunes, problèmes techniques liés aux postes composés...). C'est pourquoi, lors de l'examen du projet de décret au Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 janvier, la plupart des acteurs de l'éducation, dont les syndicats et associations de parents d'élèves ont voté contre ou se sont abstenus. Cet avis n'étant que consultatif, le processus continue et les communes doivent donc se positionner d'ici mars 2013.

Les enjeux sont importants car les communes mettant en place la réforme dès 2013 peuvent bénéficier d'une subvention couvrant en partie leurs coûts induits. Cependant, la décision ne peut pas uniquement se prendre sur des motifs financiers, sans concertation avec les habitants. Il serait souhaitable que notre maire propose une réunion exceptionnelle du conseil municipal consacré à ce problème urgent et plus généralement au fonctionnement des écoles primaires à Tinqueux. ■

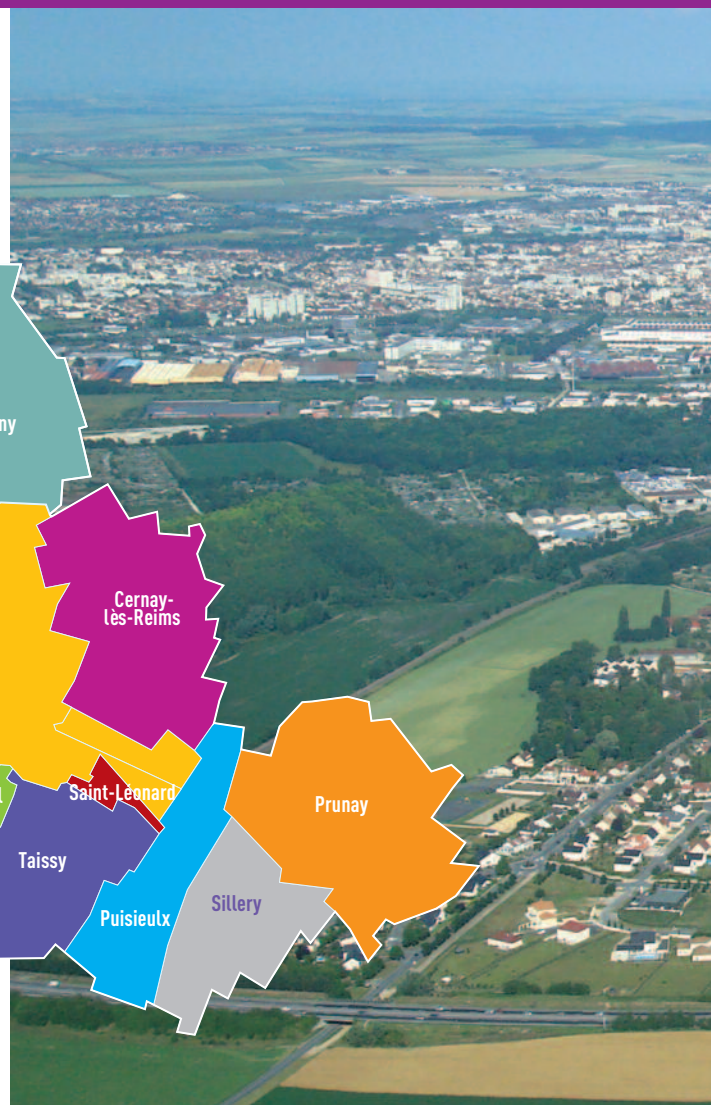
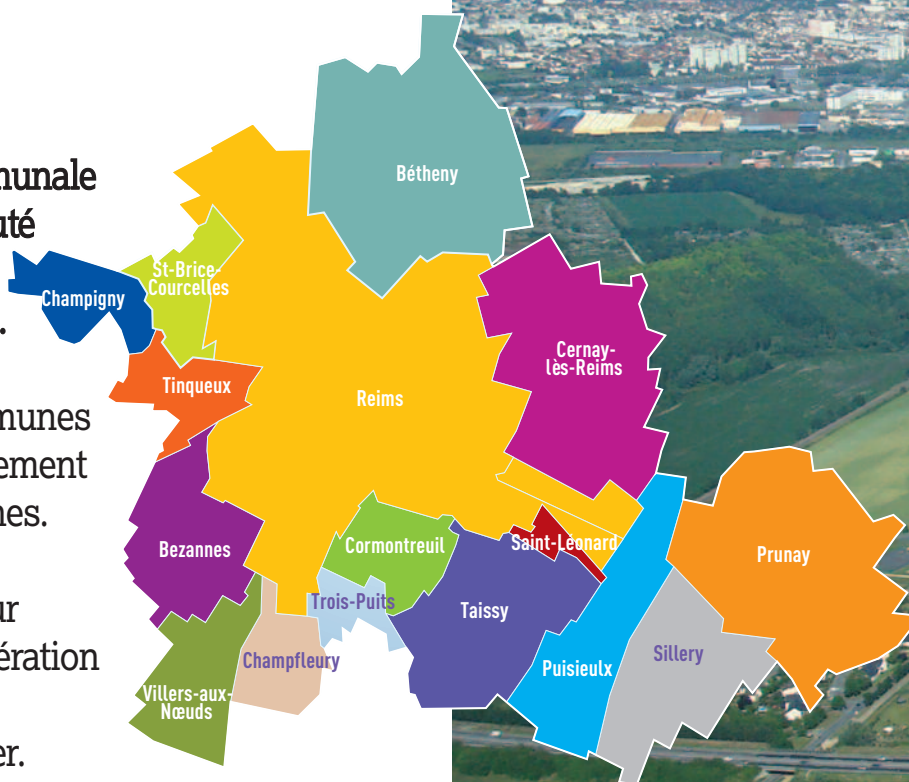
Thierry Côme

Liste « Tinqueux pour Tous » soutenue par le P.S, les Verts et le P.C.F

Un nouvel établissement de coopération intercommunale a remplacé la Communauté d'Agglomération de Reims au 1^{er} janvier 2013.

Il est né de la fusion avec la Communauté de Communes de Taissy et du rapprochement avec trois autres communes.

Faisons le point sur ce qui change... ou pas, pour les habitants de l'agglomération en général, et pour ceux de Tinqueux en particulier.



Une nouvelle Communauté d'Agglomération Qu'est-ce que ça change ?

Le contexte

Obéissant à la loi du 16 décembre 2010 et au schéma départemental de coopération intercommunale défini en décembre 2011, la Communauté d'Agglomération de Reims s'est ouverte à 10 nouvelles communes. Cet élargissement a nécessité deux approches : un dialogue entre les élus pour mieux se connaître et se comprendre et un travail technique, juridique et financier avec les services de Reims Métropole pour organiser la fusion avec la Communauté de Communes de Taissy et l'intégration simultanée de trois communes détachées de leur intercommunalité respective. À l'instar de ses collègues, Jean-Pierre Fortuné, en sa qualité de vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, est allé à la rencontre des élus des nouvelles communes pour leur apporter des réponses sur la

mise en œuvre de cette compétence. Six mois après le début des opérations, compte tenu du bon avancement du projet, les 16 maires ont décidé en juin 2012 de porter la création de la nouvelle Communauté d'Agglomération de Reims Métropole au 1^{er} janvier 2013, soit un an avant le terme fixé par la loi.

Le nouveau conseil communautaire comporte 82 délégués dont 10 représentent Tinqueux.

Croissance modérée

Avec ces 10 communes supplémentaires, l'agglomération grandit plus en taille qu'en population : sa superficie double tandis que le nombre de ses habitants n'augmente que de 4%. "Cette extension est plutôt de l'ordre du toilettage administratif. Elle ne va pas changer fondamentalement la dynamique territoriale ni les équilibres" juge Jean-Pierre Fortuné, maire de Tinqueux.

Le conseil communautaire

Le nouveau conseil communautaire, organe délibérant de l'agglomération, a été installé le 9 janvier 2013 à l'Hôtel de Ville de Reims. Le nombre total de délégués est passé de 43 dans l'ancienne communauté à 6 communes à 82 dans la nouvelle configuration à 16 communes. Adeline Hazan, maire de Reims, a été réélue à la présidence du conseil.



glomération

Les représentants de Tinquieux

Le nombre de représentants par commune a été établi en fonction du nombre d'habitants et a donné lieu à un compromis aux termes duquel Tinquieux a obtenu 10 sièges, c'est-à-dire 4 de plus que précédemment.

Le 17 décembre 2012, le conseil municipal de Tinquieux a élu en son sein les 10 conseillers appelés à siéger dans la nouvelle Communauté d'Agglomération. Il s'agit de: Jean-Pierre Fortuné, Maurice Benoist, Christian Lefèvre, Marie-Thérèse Drache, Nadine Féron, Thierry Côme, Mireille Goronflot, Denis Ricart, Éliane Nocton, Laurent D'Oliveira Soares.

Les membres du bureau

Le nombre de vice-présidents a été relevé de 15 à 21 pour intégrer dans cette responsabilité les maires des nouvelles communes. Tinquieux conserve deux vice-présidents au bureau communautaire: Jean-Pierre Fortuné, 4^e vice-président, chargé de l'eau et l'assainissement, et Maurice Benoist, 21^e vice-prési-

dent, chargé de la commande publique. À ce titre, il représentera Adeline Hazan à la présidence de la Commission d'Appel d'Offres.

Les indemnités de fonctions

Par décision unanime du conseil communautaire, les indemnités brutes mensuelles accordées aux président et vice-présidents dans le cadre des barèmes du Code Général des Collectivités Territoriales ont été réduites de 10 % en compensation de l'augmentation du nombre de membres du bureau.

Les commissions

Ces commissions de travail sont au nombre de sept:

- Finances et Administration générale
- Développement économique et emplois
- Aménagement de l'espace
- Développement durable
- Transports
- Plan de déplacements urbains, réseaux, voirie
- Logement Habitat

La redistribution des sièges permet à la commune de Tinquieux d'être représentée dans chaque commission par deux délégués.

Les compétences

Suite à la fusion de deux intercommunalités qui entraîne automatiquement la fusion de leurs compétences et à la nouvelle définition de l'intérêt communautaire arrêtée par les élus, une nouvelle rédaction des statuts a été réalisée, qui élargit le champ des compétences communautaires (en gras les compétences ajoutées, développées ou reformulées):

- le développement économique
 - la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique (projet de camping), portuaire (haltes nautiques de Reims et Sillery) ou aéroportuaire (Prunay) d'intérêt communautaire. Avec Reims et Bezannes, Tinquieux est particulièrement concernée par le projet de «Pôle urbain de l'innovation» qui permettra d'intégrer les développements de l'université, des grandes écoles, des laboratoires de recherche et des entreprises innovantes; ►►►



© REIMS MÉTROPOLE



- les actions de développement économique d'intérêt communautaire, notamment l'aide à la création et à la transmission d'entreprises, le soutien aux dispositifs et structures favorisant le développement et l'accès à l'emploi;
- l'aménagement de l'espace communautaire par la création de ZAC (zones d'aménagement concerté);
- l'équilibre social de l'habitat, notamment les actions favorisant l'accès sociale à la propriété, les aides à la pierre par délégation de l'État;
- la politique de la ville, notamment la participation à des actions d'insertion par l'économie, l'animation du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), la prévention de la délinquance;
- les espaces publics: création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire, éclairage public de toutes les voies publiques et des monuments, Coulée verte, jardins familiaux, etc.;
- l'eau et l'assainissement;
- la gestion des eaux: rivières, schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE);
- la collecte et le traitement des déchets;
- l'enseignement supérieur, recherche et innovation;
- le développement durable: biodiversité, trames verte et bleue, circuits courts...
- l'aménagement numérique;
- l'archéologie préventive;
- la lutte contre l'incendie.



La ligne de partage

Si de nouvelles compétences ont été transférées à Reims Métropole, la présidente a réaffirmé que les problématiques de proximité restent de la responsabilité des communes.

Le prix de l'eau

Identique à celui de 2012, le prix de l'eau facturé aux abonnés est de 2,829€ HT par m³ (redevance assai-



nissement comprise). Ce tarif s'appliquera dès 2013 à certaines des nouvelles communes et progressivement aux autres, au rythme de l'échéance des contrats de délégation de service qui sont encore en cours.

Le Versement transport

À partir du 1^{er} juillet 2013, la nouvelle agglomération instaure le Versement transport au taux de 1,80 % dans les 10 nouvelles communes. Pas de changement dans les autres communes de l'agglomération comme Tinquex où le Versement transport est déjà acquitté par les employeurs de plus de 9 salariés. Le produit de ce VT est affecté au financement des transports publics.

La TEOM

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sert au financement du service de collecte et de traitement des déchets. Une délibération a été prise le 9 janvier pour instituer deux zones de per-



universel en même temps que les conseillers municipaux. Les cartes seront peut-être rebattues. La période entre janvier 2013-mars 2014 donne aux élus la possibilité de prendre leurs marques.

L'avenir

La présidente de Reims Métropole a déclaré le 9 janvier que l'agglomération, bien qu'en expansion, n'avait pas atteint son périmètre idéal: *"la réalité du bassin de vie et des échanges aurait dû nous conduire plus loin."* D'autres communes proches de l'agglomération, dont certaines limitrophes de Tinquex, pourront dans l'avenir trouver leur place dans ce nouvel établissement de coopération. Pour Jean-Pierre Fortuné, l'économie doit être le fil conducteur: *"L'aménagement et le développement des territoires, c'est d'abord l'économie. On ne peut prospérer que s'il y a développement économique. Après seulement on peut développer des projets. Il faut se projeter dans 10 ans."*

L'apport de Tinquex

"La question qu'il faut se poser, ce n'est pas: qu'est-ce que l'agglomération va apporter à Tinquex, mais qu'est-ce que Tinquex va apporter à l'agglomération? À quoi je réponds: la richesse de nos associations, le grand projet culturel que nous sommes en train de construire, et aussi notre expérience de l'économie vécue au quotidien comme chef d'entreprise". ■

ception de manière à proportionner la taxe à l'importance du service rendu. Tinquex, comme Reims, Bétheny, Bezannes, Saint-Brice-Courcelles, figure en zone 1, là où le niveau de service est le plus élevé. Les 10 nouvelles communes entrent dans la zone 2.

Le budget

Habituellement programmé en décembre, le vote du budget a été reporté au 25 mars 2013 pour permettre aux nouvelles communes d'y prendre part. C'est au cours de cette séance que seront fixés les taux de fiscalité (qui devraient être inchangés) et le taux de la TEOM (qui pourrait baisser pour la 2^e année consécutive).

Le temps d'action

Le nouveau conseil communautaire exercera ses fonctions jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2014. À cette date et pour la première fois de l'histoire intercommunale, les conseillers communautaires seront directement élus au scrutin

POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION

Population totale	216 527 habitants
1. Reims	179 992 habitants
2. TINQUEUX	10 300 habitants
3. Bétheny	6 445 habitants
4. Cormontreuil	6 082 habitants
5. Saint-Brice-Courcelles	3 409 habitants
6. Taissy	2 317 habitants
7. Sillery	1 614 habitants
8. Bezannes	1 425 habitants
9. Champigny	1 345 habitants
10. Cernay-lès-Reims	1 316 habitants
11. Prunay	968 habitants
12. Champfleury	534 habitants
13. Puisieulx	366 habitants
14. Villers-aux-Nœuds	170 habitants
15. Trois-Puits	150 habitants
16. Saint-Léonard	94 habitants

(Insee recensement 2010) ■

SUPERFICIE DE L'AGGLOMÉRATION

Superficie totale	172,5 km ²
1. Reims	46,9 km ²
2. Bétheny	19,9 km ²
3. Prunay	18,4 km ²
4. Cernay-lès-Reims	16,5 km ²
5. Taissy	11,5 km ²
6. Sillery	9,2 km ²
7. Puisieulx	9,1 km ²
8. Bezannes	8 km ²
9. Villers-aux-Nœuds	6,4 km ²
10. Cormontreuil	4,6 km ²
11. Champigny	4,5 km ²
12. TINQUEUX	4,2 km ²
13. Saint-Brice-Courcelles	4,2 km ²
14. Champfleury	4 km ²
15. Saint-Léonard	3 km ²
16. Trois-Puits	2,1 km ² ■

TAXI DE TINQUEUX

M. Olivier Guillaume

7 J/7
Place du
Commerce
Tinkeux

Tous déplacements : professionnels ou privés
Toutes distances en Europe
Liaisons directes gares et aéroports
Scolaire, agréé assurance maladie

 **06 50 74 24 19**

Commune de stationnement : Tinkeux

Exceptionnel à Tinkeux
Terrain viabilisé façade env. 11 m

Vieux Tinkeux
Surface totale : 385 m²

154 000 euros

Tél. : 06 16 06 98 97
(agences s'abstenir)

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise...

Vous souhaitez faire connaître vos activités
par le biais de la publicité dans *Tinkeux Mag*,
contactez le service Communication
de la Mairie au 03 26 08 23 45.



COLLARD

10 Rue Nicolas Appert à TINKEUX

Tel : 03.26.08.30.70 - E-mail : collard.reims.commercial@collardetfils.fr

www.groupe-collard.com

Vente et réparation de matériels et pièces détachées
MOTOCULTURE - Matériel ESPACES VERTS particulier et
professionnel - REMORQUES - QUADS loisirs et utilitaire
Nouveau ! VEHICULES SANS PERMIS Neufs et Occasion



Emmanuel GRANDMENGIN
Pâtisier - Chocolatier
Depuis 1994

Emmanuel GRANDMENGIN
Pâtisier - Chocolatier
Depuis 1994

case à pain

3 baguettes achetées, 1 offerte

**Des créations
tout chocolat
pour la Saint Valentin**

Pâtisserie - Chocolaterie
Emmanuel GRANDMENGIN
Centre commercial du Champ Pavéau - 03 26 84 72 27

Aquatinsong

Un concept original qui séduit

Festival transformé! Après deux ans d'existence, les apéro-concerts d'Aquatinsong séduisent un public de plus en plus large, amoureux de musique ou simples curieux. La formule proposée par l'association s'est rapidement imposée. Sélection rigoureuse des groupes (à tendance folk surtout, mais aussi, depuis l'an dernier, pop), bar convivial, le tout dans une déco vintage travaillée: le public est attiré par la bonne musique autant que par l'ambiance cosy et chaleureuse.

En 2013, l'équipe pilotée par Jean-Luc Rouzé oeuvrera dans un souci de cohérence en proposant, pour chaque date, un groupe local et un groupe extérieur de même style musical, toujours à la Maison des Associations.

Prochaines dates: soirée folk vendredi 1^{er} mars à 19h30, avec Tiny Scalp (Nantes) et un groupe local; soirée pop rock vendredi 19 avril à 19h30, avec Tis (Strasbourg) et un groupe local. Puis viendront les Estivales en juin. ■

Contact: <http://aquatinsong.fr>; retrouvez Aquatinsong sur Facebook.



Tiny Scalp

Cours de gym

L'A.C.C.G.E.A., association de gymnastique depuis 43 ans, propose des cours de gymnastique sur Tinquieux, Reims et les environs. À Tinquieux, au gymnase de la Paix: cours le lundi de 18 h 30 à 19 h 30.

Prix de l'adhésion: 150 € (assurance comprise). Cours à volonté. Ouvert à partir de 16 ans. ■

NOUVEAU: Cours de zumba. Siège: 25 rue du Jard à Reims. Pour tous renseignements: 03 26 47 97 17. ■

Atelier yoga L'association Viniyoga Équilibre propose un atelier yoga le jeudi entre 14 h et 16 h 30 à la Maison des Associations.

Contact: Agnès Legrand;
Tél.: 09 67 08 60 75; email:
agnesyoga51@orange.fr;
site: www.yogaequilibre.fr



Tinquieux Handball Club

Beau parcours des équipes

L'année 2012 fut enrichissante pour l'accroissement du club. L'équipe première est actuellement au niveau départemental excellence. Les Noirs et Rouges sont quatrièmes du championnat et qualifiés pour les plays-offs. Il faut aussi noter un beau parcours en Coupe de France Départementale. Les jeunes sont en net progrès. L'apprentissage n'est pas facile mais l'envie est là!

La saison a repris le 12 janvier avec un match en Coupe Départementale. ■

Gymmania en week-end à la neige

Depuis la rentrée, travail et plaisir ont rythmé l'emploi du temps de Gymmania. Entre le bowling, l'initiation à la Zumba et les cours, l'association a réussi à concrétiser un projet d'échange vosgien. Ainsi, 18 personnes (adhérentes et sympathisantes) sont parties début décembre au Haut du Tôl, où elles ont vécu des moments extraordinaires et inoubliables. Bien être et bonne humeur étaient comme d'habitude au rendez-vous...

Au programme: visite de Gérardmer, rencontre de deux associations locales qui ont initié les participantes à la country et la danse africaine.

À ceci se sont ajoutées une randonnée sous la neige et la visite du musée d'images d'Épinal. Toutes ces différentes activités (sportives et culturelles) ont été accompagnées de repas pris en commun, d'échanges, de rires, de danses et de chansons, surtout sur le chemin du retour! ■



Exposition "Jeu"

Une aventure de formes et de couleurs

Mercredi 12 décembre, le Centre de Créations pour l'Enfance inaugurait sa nouvelle création destinée aux enfants de 3 à... 99 ans à la salle d'exposition Dans la Lune! Petits et grands ont pu découvrir cette installation librement inspirée des travaux d'auteurs et artistes, tels que Bruno Munari, Paul Cox, Sophie Curtil, Tana Hoban, Katsumi Komagata, Hervé Tullet, Julien Magnani, Claire Dé, Anne Bertier ou encore Renaud Perrin... Tous ayant en commun de s'être adressés aux enfants avec une remarquable exigence, investissant avec fantaisie



le Jeu comme moyen de transmission et d'apprentissage du langage plastique et graphique.

Ici, point d'électronique ou de jeux de société aux règles élaborées. Il s'agit avant tout d'apprendre à regarder. La priorité est donnée à l'expérimentation et, comme le suggérait Enzo Mari, mettre entre les mains des enfants, non pas des jeux, mais des structures de jeux, dont les règles sont à inventer!

C'est avec un plaisir communicatif que les enfants présents sont entrés dans l'aventure des couleurs et des formes: regarder, manipuler,

construire, chercher, inventer... Ils ont ensuite pu se régaler autour du buffet dressé pour le goûter, avant de se lancer de nouveau dans de joyeuses constructions.

L'exposition a été conçue par l'équipe du Centre de Créations pour l'Enfance, à l'initiative de Sylvain Moreau, avec la complicité enthousiaste de Frédéric Forte, poète oulipien en résidence au Centre. ■

Centre culturel

8, rue Kléber

03 26 08 13 26

www.danslalune.org

Val de Muire

Un "Happy Day" parisien

À l'Association Val de Muire, on aime se produire en concert et en spectacle, mais on apprécie aussi d'être spectateurs.

Quand Isabelle et France ont su que les répétitions d'une comédie musicale commençaient à Paris, elles ont tout de suite fait une proposition: «*Et si on allait voir ce spectacle?*».

Les membres de l'association ont répondu oui en masse. Et pour cause: il s'agissait de *Sister Act*. Les chansons du film font partie de l'ancien répertoire de la chorale.

Donc, dimanche 9 décembre, une cinquantaine de personnes se sont rendues à Paris, au théâtre Mogador. Des comédiens d'un talent et d'un dynamisme hors du commun, des décors super-



bement évocateurs et des costumes éblouissants complétaient une réalisation magistrale.

Le Val de Muire vous donne rendez-vous pour ses concerts du printemps:

• dimanche 7 avril, en collaboration avec leurs jeunes partenaires de l'école Jeanne d'Arc de Rilly la Montagne,

• et le samedi 20, où avec les chorales À Cœur Joie et Les Lundis Chantants, l'association recevra ses amis « Les Échos » de Vesoul, tout ceci à l'église Saint Maurice de Reims.

Et n'oublions pas deux grands projets en gestation: d'abord un concert qui sera donné trois fois les 2 et 3 novembre 2013 à la salle Paulette Billa, et... une comédie musicale concoctée par Le Petit Théâtre. ■

Renseignements au 03 26 08 27 00

ou au 03 26 08 17 31.

E-mail: valdemuire@free.fr.

Visitez le site: valdemuire.free.fr

As Gueux-Tinqueux Tennis de Table

As Gueux-Tinqueux Tennis de Table

Une première phase s'achève pour l'AS Gueux-Tinqueux tennis de table, avec des résultats très encourageants et des licenciés motivés et actifs lors des manifestations du club et des entraînements. Le club voit 2 de ses équipes accéder au niveau supérieur: l'équipe 3 accède à la régionale 2, l'équipe 4 accède au niveau régional en intégrant la R3. L'équipe 1 a frôlé de très près l'échelon de pré-national mais se positionne 2^e de poule. La phase 2 va permettre à de nouveaux licenciés de participer au championnat par équipe; en effet, 2 nouvelles équipes ont vu le jour en janvier: une équipe départementale et une équipe de pré-

régionale composée pour cette dernière de jeunes garçons, qui ont voulu franchir le cap de la compétition... motivés par leurs aînés!

Agenda du club:

- 9 février : soirée "Tartiflette et Danse" (à la Salle des fêtes de Gueux).
- 22 et 23 mars: organisation du « Top de zone de détection » au gymnase Frédérique Bronquard au cours duquel évoluera une centaine des jeunes meilleurs pongistes du quart nord-est de la France (entrée spectateurs gratuites). ■

oPour tous renseignements, contactez le 06 20 55 61 24



Club de l'amitié

Toujours dynamique !

Les adhérents profitent des animations toujours aussi nombreuses de l'ACAT avec, depuis le début de l'année: la galette des rois le 7 janvier dernier, suivie d'un tournoi de belote le 28, et à venir: un après-midi loto le 11 février.

Petite rétrospective de la fin 2012 : le 1^{er} octobre, le club a mis à l'honneur quatre de ses membres fêtant leurs 80 ans en 2012; la Semaine Bleue s'est déroulée du 15 au 21 octobre; le 5 novembre, un tournoi de tarot a départagé une quarantaine de joueurs passionnés; le 5 décembre, 110 personnes ont partagé le repas de Fête du club, marqué par la présence d'un orchestre de choix. Enfin, le 17 décembre, un loto apprécié par 130 adhérents a clôturé l'année; chacun s'est vu offrir un cadeau en remerciement de sa participation. ■

Début de saison au Millénium Bowling

La saison écoulée a été positive avec la montée pour deux équipes. Cette nouvelle saison a démarré le 13 janvier avec le Championnat de France en Doublettes. Le Millénium a présenté 7 équipes à Tinqueux, Thillois et Châlons. Ensuite viendra le Championnat de France des Clubs: chez les Hommes, l'équipe A accède à la Nationale 1 et l'équipe B reste en Régional; chez les Dames, l'équipe B rejoint l'équipe A en Nationale 3. En parallèle se dérouleront les Championnats Individuels. ■

Vous pouvez vous renseigner sur les jours et lieux de ces compétitions au 06 11 84 92 10.



Ludothèque

De nombreuses animations



En novembre dernier, les petits loups ont cherché des idées pour fabriquer des crèches répondant aux trois thèmes retenus: contenants originaux, gourmandise et Champagne. Un beau travail puisqu'ils sont arrivés 1^{er} et 2^e du concours organisé par le Comité des Fêtes. De plus, ils ont fabriqué des boules, des bonhommes de neige et des petits nœuds pour qu'ils garnissent leurs sapins de Noël. Voici le programme annuel de la Ludothèque, qui a débuté avec le loto des p'tits loups le 26 janvier: vide grenier des p'tits loups samedi 15 juin de 8 h pour les exposants et 9 h pour les visiteurs à 18 h 30 (7 € les 3 m); bourse aux jeux et jouets des p'tits loups samedi 19 octobre de 9 h pour les exposants et 10 h pour les visiteurs à 18 h (5 € la table de 1,20 m). Lors de toutes Ces manifestations, les enfants doivent être impérativement accompagnés d'un adulte. ■

Jumelage**Les scouts préparent un camp pionniers-caravelles à Myślenice**

Les pionniers et caravelles (27 jeunes scouts âgés de 14 à 17 ans) sont invités à être les acteurs d'un projet ambitieux, original et qui leur ressemble. Encadrés par deux adultes (Vanessa Floret, chef pionnier/caravelle et Thierry Laurent, chef du groupe), ils souhaitent réaliser leur camp d'été à Myślenice, dont les scouts fêtent leurs 100 ans en 2013. Ils ont pris contact et aimeraient vivre éventuellement avec les jeunes polonais du même âge un échange culturel, amical et solidaire et proposer de les accueillir en France, à Tinqueux l'année suivante. Les Aquatintiens réfléchissent actuellement avec le comité de jumelage sur ce projet de camp et désiraient que ce séjour se décline en différents temps: un temps de solidarité sous la forme d'une aide bénévole et humanitaire auprès d'une association, une structure à caractère social. Un temps ludique (descente d'une rivière, rando.), un temps culturel (visite de la région; visite du camp...). ■

Le site Internet du groupe: <http://sqdf-tinqueux.fr>

**GOLDEN AGE****Un superbe tournoi de Noël**

Le golden âge 51 a organisé le tournoi de Noël et de la Ville de Tinqueux. Très attendu par les adhérents, il a réuni plus d'une centaine d'entre eux, qui se sont également retrouvés pour un superbe apéritif puis un déjeuner de Noël dont le menu était digne de ceux des grands chefs, et cela dans une ambiance festive! Le tournoi s'est très bien déroulé, les grands bouleurs de l'association se sont distingués par de nombreux points et ont été récompensés par de nombreuses coupes et récompenses magnifiques. ■



*Pour toutes les occasions, petites et grandes, de votre vie privée ou professionnelle,
BSD Traiteur met en scène votre réception*

ENTREPRISES

*Déjeuner d'affaires - Dîner de gala
Plateau repas - Cocktail dînatoire
Buffet froid*

**PARTICULIERS**

*Mariage - Communion
Baptême - Anniversaire
Plaquette sur demande*



L'art des réceptions réussies depuis 1971

BSD Traiteur - Maison Fétizon

14, rue Diderot • Tinqueux • Tél.: 03 26 40 50 86 • bsd-traiteur@orange.fr

Service traiteur 7j / 7 - Horaires bureaux du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et 14h30 à 18h00 -le samedi de 9h00 à 12h00



Kerastase • Redken • GHD • Eugène Perma

coiffeur-créateur

LEISTN' HAIR
— LA SUITE —
COIFFURE

03 26 08 11 56

Avec ou sans
rendez-vous

03 26 08 17 93

www.leistn'hair-coiffure.com

47 rue Sarah Bernhardt
ZAC Champ Paveau - 51430 TINQUEUX

27 avenue Bonaparte
51430 TINQUEUX



En 2013
NATUREVA CONTINUE
À INNOVER

UNIQUE SUR TINQUEUX
des bonbons bio en vrac :
le plaisir sans les additifs.

Natureva,
épiciier militant



17, BOULEVARD SAINT-MARCEAUX • 51 100 REIMS
6, IMPASSE FÉLIX ÉBOUÉ • ZAC CHAMP PAVEAU • 54 430 TINQUEUX

VENTE



TINQUEUX À 2 pas de toutes commodités, dans une rue calme, maison de ville avec garage et belle parcelle de type 7 comprenant salon-séjour, cuisine, 5 chambres, SDB, SDE. Beaucoup de potentiel. Dépendances. Classe énergie D

Réf.: 4342 /

360 400 €

VENTE



TINQUEUX Proche toutes commodités, maison au calme avec beau jardin et garage. Comprendant salon-séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains. En bon état général. Classe énergie : E

Réf.: 4346 /

224 700 €

VENTE



SECTEUR AVENUE DE PARIS Dans une résidence avec ascenseur, type 4 offrant belle pièce de vie, cuisine équipée, 3 chambres, garage fermé. Prêt à vivre. Classe énergie D

Réf.: 4384 /

185 000 €

VENTE



TINQUEUX Appartement de type 5 avec salon/séjour, 3 chambres, salle de bains et douches, cuisine équipée, cave et garage. Classe énergie D

Réf.: 4365 /

197 950 €

VENTE



TINQUEUX Au cœur de Tinqueux, proche de toutes commodités, maison de Type 4 avec garage. Le tout sur une belle parcelle arborée. Entrée, séjour, cuisine équipée, 2 chambres, bureau, SDB. Garage. Classe énergie E

Réf.: 4367 /

197 900 €

VENTE



TINQUEUX Dans secteur calme, belle maison de 1980 avec salon-séjour, cuisine, 4 chambres, 2 garages, sur terrain avec terrasse, proche toutes commodités. À visiter. Classe énergie C

Réf.: 4397 /

358 450 €

VENTE



REIMS - TINQUEUX Résidence LES CLARISSES. En dernier étage, appartement de type 3 en excellent état avec une place de parking. Au calme donnant sur un jardin intérieur. Comprendant une entrée, un séjour, une cuisine, 2 chambres. À voir. Classe énergie E

Réf.: 4371 /

189 000 €

VENTE



TINQUEUX Belle maison au cœur de Tinqueux comprenant 4 chambres, cuisine, séjour, sur joli terrain. Belle prestation à visiter. Classe énergie E

Réf.: 4378 /

214 000 €

VENTE



REIMS TINQUEUX Quartier la Lézardière, maison individuelle avec jardin et garage double. Belles prestations et beaux volumes. Comprendant une entrée spacieuse, un triple séjour, une cuisine aménagée, une chambre et une salle d'eau au rez-de-chaussée. Trois chambres et une salle d'eau au 1^{er} étage. Sous-sol partiel. Classe énergie D

Réf.: 4394 /

363 800 €

VENTE



TINQUEUX LA HAUBETTE Dans résidence récente, appartement avec balcon, garage et parking. Comprendant un salon-séjour, une cuisine équipée, 2 chambres (possibilité d'en faire 3), une salle d'eau, un coin bureau. Belle vue. Classe énergie D.

Réf.: 4290 /

278 200 €

VENTE



TINQUEUX À deux pas du parc de la Haubette, appartement en très bon état avec balcon et parking couvert. Comprendant une entrée, un salon-séjour, une cuisine aménagée, 2 chambres, une salle de bain. À VOIR. Classe énergie D

Réf.: 4368 /

169 000 €

VENTE

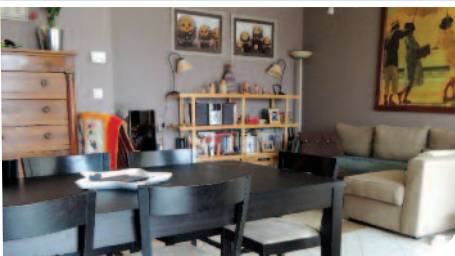


REIMS-SECTEUR AVENUE D'EPERNAY Dans résidence, garage en box fermé avec faibles charges.

Réf.: 4390 /

13 500 €

VENTE

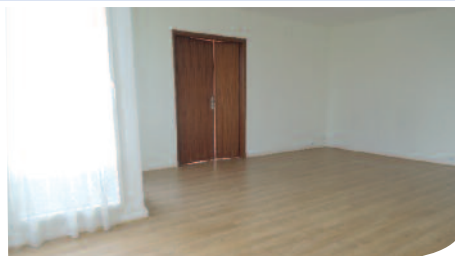


REIMS - TINQUEUX A deux pas du parc de la Haubette et des commodités, dans résidence récente, appartement en dernier étage avec terrasse, bien exposé. Comprendant un salon-séjour, une cuisine aménagée, 2 chambres, une salle de bains, une lingerie. Possibilité d'un garage en plus. Classe énergie C

Réf.: 4373 /

241 800 €

VENTE



TINQUEUX Proche commerces, appartement lumineux en résidence avec parking et cave. Comprendant une entrée, salon-séjour, cuisine, 2 chambres, SDB. Bon état général. Classe énergie D

Réf.: 4375 /

197 900 €

VENTE



À 10 MN DE REIMS Dans un village offrant toutes les commodités et à quelques minutes de Reims, maison de construction traditionnelle offrant de superbes volumes et des prestations contemporaines de qualité, 4 chambres dont 1 en rez-de-chaussée, sous-sol total, étage climatisé, piscine chauffée. Prête à vivre. Classe énergie D

Réf.: 4385 /

530 000 €